

SARREBOURG CCSMS

# Laine, cuir, tourisme : le Pays de Sarrebourg diversifie l'économie

**La communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud multiplie ses axes de recherches pour diversifier son économie. Avec des actions très concrètes, comme au port du Houillon, ou le lancement d'études pour développer une filière laine grâce aux élevages ovins.**

## ■ Méthaniseur de Réding

La communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud (CCSMS) a validé en décembre le projet d'acquisition du site d'un ancien dépôt militaire de Réding de 22 ha, par l'intermédiaire de l'Établissement public foncier lorrain. Ce site accueillera le projet de méthanisation, le projet d'unité de transformation laitière et un champ de panneaux photovoltaïques. Une convention prévoyant la répartition des dépenses a été signée (20 % pour la CCSMS) afin d'engager les études de maîtrise d'œuvre et permettre l'installation des porteurs de projets.

## ■ Filière cuir

La CCSMS a décidé en 2018, avec l'aide de la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignations), d'évaluer la faisabilité d'une filière cuir sur son territoire afin de diversifier son économie. Sachant que ce dernier a accueilli Bata et qu'existe une forte densité ovine.

Une société spécialisée a réalisé une étude qui conclut sur « la nécessité de passer à une phase pilote en engageant une contractualisation avec les éleveurs locaux, en produisant un échantillon de peaux tannées, en présentant ces peaux aux industriels spécialisés et en créant une structure de gestion en mesure de développer le projet ». Le cabinet proposait une convention de prestation pour gérer cette seconde phase, à hauteur de 28 800 €, d'une durée d'un an. Laquelle a été acceptée par la CCSMS.



**Laine ou cuir ? La forte densité d'élevage de moutons est un atout pour la Moselle-Sud mais qui n'a jamais été exploité via d'autres filières. Des études sont lancées.** Photo RL/Laurent MAMI

## ■ Laine

Après une étude de marché pour le développement de produits en laine réalisée l'an passé, la CCSMS et la comcom du Saulnois, en partenariat avec le Parc naturel régional de Lorraine, veulent lancer une étude pour analyser l'intérêt d'implanter un ou plusieurs outils de transformation de la laine produite sur le territoire.

L'étude de 2018 avait montré un manque d'outils pour le feutrage, l'aiguilletage, le tissage et le tricottage. Les lieux d'implantation, le modèle économique, les besoins en produits semi-finis des industriels devront être également identifiés. Le plan de financement de cette étude a été approuvé à hauteur de 17 % (sur 30 000 € au total).

## ■ Plateforme d'initiative locale Moselle Sud

La Plateforme d'initiative locale (Pfil) soutient la création, la transmission ou la croissance de petites entreprises grâce à l'octroi de prêts d'honneur accordés sans intérêts

et sans garanties.

En 2018, la plateforme a soutenu 31 entreprises, octroyant mensuellement 38 000 € de prêts d'honneur. Comme son fonds s'épuise rapidement, la Pfil Moselle-Sud a sollicité les trois intercom-

munalités de son territoire en fonction de leur démographie. La CCSMS versera donc sur trois ans 13 021 € par an pour renforcer les prêts d'honneur et 7 500 € par an sur trois ans pour équilibrer le fonctionnement de la plateforme.

## Le port du Houillon confié pour dix ans à la communauté de communes

La communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud a signé une convention d'occupation temporaire en 2019 avec Voies navigables de France pour le port du Houillon, comme l'année passée. Situé à l'intersection du canal de la Marne-au-Rhin et de celui de la Sarre, le port représente « un enjeu important pour le développement du tourisme fluvial ». Cette fois la durée de cette convention est fixée à dix ans. Le port est confié à un prestataire qualifié pour le remettre en activité dès cette année. La CCSMS a donc signé une convention de mise à disposition avec la société Stock Waves.

Par ailleurs, le conseil communautaire a approuvé le règlement du fonds de concours touristique destiné aux communes. Ce fonds annuel est doté pour 2018-2019 de 200 000 € qui proviennent de la taxe de séjour. Il sert à accorder aux communes qui investissent dans des projets touristiques des aides minimales de 7 500 € jusqu'à 50 000 €.



**La communauté de communes a signé pour 10 ans une convention d'occupation du port du Houillon.** Photo RL /

## Taxes stables

Les taux de fiscalité directe demeurent semblables à ceux de 2018 : taxe d'habitation à 2,64 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,48 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 6,96 %.

# 65

**C'est en millions le montant du budget de fonctionnement de la CCSMS pour 2019, dont 28 M en investissement. Un chiffre cohérent par rapport aux 54 M € réalisés l'année dernière.**